



La plateforme digitale Bimedoc lance une offre dédiée aux CPTS pour gérer les protocoles de coopération nationaux et locaux

Lyon, le 30 novembre 2022 – Bimedoc poursuit son développement et lance en novembre une nouvelle offre à destination des Communautés Professionnelles de Territoires de Santé (CPTS) afin de leur permettre de créer, réaliser et suivre les protocoles de coopération nationaux et locaux directement sur la plateforme digitale de la medtech. Explications.

La Haute Autorité de Santé (HAS) a mis en place six protocoles de coopération nationaux pour permettre à un médecin de déléguer à un autre professionnel de santé, des activités ou des actes dans le champ de la prévention, du diagnostic ou de la thérapeutique. Cette nouvelle forme de coopération entre professionnels de santé vise à élargir l'offre de soins, à réduire le temps d'attente pour une prise en charge et donc à améliorer le parcours de soins des patients.

Jusqu'à présent réservés aux centres de santé (CDS) et aux maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP), les CPTS ayant signé un accord conventionnel interprofessionnel (ACI) ont été autorisées par arrêté ministériel à mettre en application ces protocoles afin d'accroître l'offre de soins non programmés durant l'été et ce, jusqu'au 30 septembre 2022. Si elles ont commencé avant cette date, les CPTS peuvent poursuivre ces protocoles, autrement elles pourront mettre en œuvre des protocoles locaux de coopération.

Dans ce contexte, la medtech Bimedoc, expert de la digitalisation des parcours de soins, élargit son offre et propose désormais aux CPTS de pouvoir réaliser et suivre sur sa plateforme l'ensemble des protocoles de coopération nationaux ou locaux. Concrètement, les activités transférées pourront être réalisées et suivies par le médecin délégant et le professionnel de santé délégué. Le coordinateur, en tant qu'administrateur, pourra avoir une vue d'ensemble des actes effectués sur le territoire de sa CPTS, suivre les indicateurs d'activités, extraire et transmettre facilement le reporting à l'ARS et assurer le suivi du versement des ACI.

La coopération entre membres de la CPTS est d'autant plus facilitée par l'usage de la messagerie instantanée sécurisée de santé intégrée à la plateforme Bimedoc qui permet d'échanger des documents médicaux et des informations autour des cas patients. « Il est indispensable d'avoir un outil sur lequel s'appuyer pour mettre en place une véritable collaboration entre professionnels de santé au bénéfice des patients. Les outils doivent nous permettre de gagner du temps et de simplifier et sécuriser nos échanges. », indique Félicia Ferrera, docteur en Pharmacie, Vice-Présidente Officine de la SFPC Présidente URPS Pharmaciens PACA et Présidente de la CPTS du Canton Vert.

Les six protocoles de coopération nationaux sont intégrés à la plateforme et Bimedoc prévoit également la création personnalisée de protocoles locaux pour répondre aux besoins de toute CPTS, quelle que soit sa taille. Le coût de la licence mensuelle pour accéder aux fonctionnalités de la plateforme varie selon la taille de la CPTS et inclut la gestion des protocoles, la gestion des ACI, l'accès à la messagerie instantanée ainsi que la formation des utilisateurs.

Une première étape pour Bimedoc qui prévoit prochainement d'élargir cette offre aux Maisons de Santé Pluriprofessionnelles.

Contact presse

Bimedoc

Morgane Faraji – Responsable marketing et communication – +33 4 51 55 48 90 – morgane.faraji@bimedoc.com

A propos de Bimedoc

Bimedoc est une plateforme digitale clé en main permettant aux professionnels de santé de réaliser et de gérer des parcours de soins digitalisés, des protocoles de coopération et des activités de soins pharmaceutiques dans le cadre d'exercices coordonnés. L'objectif de Bimedoc est de fluidifier le lien Ville-Hôpital, renforcer la coopération et la communication entre les professionnels de santé et plus largement, améliorer la prise en charge médicamenteuse des patients. Bimedoc dispose de solutions digitales dédiées aux établissements de santé, aux pharmaciens d'officine ainsi qu'aux CPTS.

www.bimedoc.com | [Linkedin](#)